

MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MARTINE PINVILLE SECRETAIRE D'ETAT AU COMMERCE, A L'ARTISANAT, A LA CONSOMMATION ET A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT A L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 octobre 2016 N° 161

ECOPLA : suite à la décision de la Cour d'appel de Grenoble, Michel SAPIN, Martine PINVILLE et Christophe SIRUGUE réaffirment leur soutien au projet de relance de l'activité de la société porté par les ex-salariés

Ce jeudi 20 octobre, la Cour d'appel a rejeté l'appel formé par les ex-salariés d'ECOPLA contre la décision du tribunal de commerce de Grenoble attribuant les actifs (matériel de l'entreprise) d'ECOPLA, dernier fabriquant de barquettes aluminium en France, au groupe italien CUKI FRESCO.

Les ministres Michel SAPIN, Martine PINVILLE et Christophe SIRUGUE avaient exprimé leur soutien à un projet qui avait su convaincre des partenaires industriels, financiers et de nombreux élus locaux, notamment par le biais d'une lettre versée aux débats devant la cour d'appel, comme l'autorise le cadre légal.

Les ministres tiennent à rappeler qu'en dépit de cet arrêt, le redémarrage d'activité reste possible et, dans cet esprit, leurs cabinets respectifs demeurent à l'entière disposition des ex-salariés pour les aider à bâtir un projet viable.

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13 sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Martine PINVILLE : 01 53 18 41 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

